# REBOUX

Six mois. . 26.>>

ord, Pas de Calais, Somme, Aisne, La Brance et l'Etranger, les frais de poste Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, puequ'à réconstent d'avis contraire.

# MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour le publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus :

A ROUBAIX, aux bureaux du journal. A LILLE, à la succursale de l'Agence 2023, rue de la Gare et aux bureaux du émorial, Grande Place (entrée par les bris Saint-Etienne).

A TOURCOING, rue d'Havré, 25. A ARMENTIÈRES, rue de Lille.

A PARIS, aux burcaux de l'Agence avas, Place de la Bourse, 8, ou ruc otre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LR 9	MAR	S 1881
BOURSE DE PARIS Service gouvernemental)	8 MARS	9 MARS.
3 9/9 amertissable 4 1/2 9/9.	86 40 ./. 11430./.	85 40 ./. 96 60 ./. 114 25 ./. 120 66 ./.
Service particulter	8-MARS	9 MARS.
Act. Banque de France. Seciété générale. Crédit f. de France. Chemin autrichien. Lyon Est. Ouest Nord Midi. Suez Se Péruvien Act. Banq. ettom. (anc.) Banq. ettom. (neuv.) Londres court. Créd. Meb. (act. nouv.) fure.	672 00 1717 06 640 00 1610 00 787 00 866 00 1750 00 1180 00 1795 00 00 00 872 00	672 99 1700 90 635 90 1690 90 790 90 865 90 1175 90 1800 90 90 90 571 90 28 31 90 772 90

#### **BULLETIN DU JOUR**

L'émission de un milliard de ren-te 30/0 amortissable que le Journal officiel a annoncé, hier, pour le 17 mars a causé — si nous en croyons nos informations - une surprise nos informations — une surprise universelle. Non-seulement on ne s'attendait pas à ce qu'elle eût lieu aussitôt, mais le taux de l'émission, fixé à 83 fr. 25, a déconcerté égale-ment le monde de la Bourse, o u cament le monde de la Bourse, o u ca-pitalistes et spéculateurs avaient pris leurs dispositions pour la fin du mois et en vue du cours de 80 fr. 50. C'est dire assez que les doléan-ces sont générales. L'opinion qui prévalait, hier, à la Bourse, c'est que le milliard est déjà souscrit, sauf la part éventuelle réservée aux petits ouscripteurs.

Les huissiers et les secrétaires de la Chambre étaient hier sur les dents. A peine venaient-ils de condents. A peine venaient-ils de con-stater un vote qu'ils devaient en contrôler un second, puis un troi-sième, puis un quatrième. Tous les projets de loi qui surchargeaient, en effet, l'ordre du jour, ont été, hier, expédiés, et il n'y a eu qu'une proposition de M. de Gasté, concer-nant la révision de certains articles des lois constitutionnelles, qui ait eu les honneurs d'un refus.

On a été tout aussi expéditif au Sénat, où l'on ne s'est occupé que du tarif des douanes. Il serait fastidieux de dénombrer tous les numé ros votés: on en trouvera le détail plus loin. Aussi le Sénat, comme la Chambre, d'ailleurs, après une séan-ce aussi bien remplie, a-t-il décidé qu'il ne se réunirait pas aujourd'hui, ... et que ses commissions seules fonc-

Un poète, fantaisiste à tous crins. ait un jour dans un accès de

Il est des morts qu'il faut qu'en tue. »

Un autre écrivain, prosateur ce-lui-là, un naturaliste avant Nana, M. Jules Vallès, s'inspirant de cette boutade dans un journal alors retend'hui, la Rue dirigea contre les « fétiches » littéraires, une charge à fond de train. « A bas ce vieux patachon d'Homère! » disait-il. Et paraphrasant cette irrespectueuse explanation il en arrivait à saluer. clamation, il en arrivait à saluer dans les auteurs de la Belle Helène et d'Ornhée aux Enfers les régénérateurs de l'esprit moderne. Depuis, M. J. Vallès fit parler de

lui : il fut un des membres de la Commune les plus en vue, et l'on n'a pas oublié sa phrase prophétique sur les inceudies de Paris : « Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra. » Le voilà revenu... Calmé, assagi? Peut être, mais dans tous les cas poursuivant de sa haine non plus seulement les « fétiches » littéraires, mais aussi les «fétiches» politiques. C'est la proposition de M. Raspail, relative à la «laïcisation» du Panthéon qui vient de lui fournir l'occasion d'affirmer encore ses « haines vigoureuses. » Il ne veut pas que le Panthéon soit rendu au « culte des grands hommes. »— « Je le haïs ce Panthéon », dit-il! Et pourquoi? Parce qu'il a été le témoin impas

sible des massacres de juin 1849, parce que les morts qu'il protège « restèrent couchés, comme font tous les morts, sous leur couvercle, pendant qu'au-dessus d'eux la guerre civile crachait Ia flamme, et que les boulets tombaient dans le jeu de quilles bleu, représenté par l'armée en blouse. Et c'étaient les disciples et les hériters des grands hommes, couchés dans ce Panthéon, qui commandaient le feu ! »

Ah! cette « ribambelle d'immor-tels, » comme M.J. Vallès la traite! Avec quelle ironie il « blague » ces républicains libre-penseurs, qui ne veulent pas d'une église, mais qui tiennent à des « reposoirs de célé-brité. » Et il leur demande, non sans raison, quel besoin ils ont de « se raccrocher à ces tombeaux de prétendus grands hommes. »
« En attendant le jour où l'on

pourra les renvoyer non-seulement de ce coin-là, mais de tous les coins de ce coin-ia, mais, de tous les coins des villes, ajoute-t-il, autant vaut qu'on sache bien que c'est une maison ennemie. Je préfère y voir une croix. — C'est une cible au

Voilà qui est net et moins hypocrite que les motions parlementaires de M. B. Raspail. L'article du Citoyen fera-t-il réfléchir la Chambre? Il est permis d'en douter. Seulement ce ne sera pas la croix, mais le drapeau qui servira de cible aux fédérés de l'avenir, et n'est-il pas permis de se demander alors

# LA CRISE MITISTÉRIELLE

Nous lisons dans Paris Journal : La crise ministérielle persitte et se confirme. Comme le disait tout à l'heure un de nos confrères du Soir, « il y a deux ministères dans le minis

Il y a, d'un côté, le ministère de l'Elysée et du scrutin d'arondissement, et, de l'autre, le ministère du Palais-Bourbon et du scrutin de liste. Là dessus, grande agitation dans le

monde parlementaire.

Mais, à la veille d'un emprunt d'un millard, il fautquand même avoir l'air

d'être d'accord Le Temps annonce une nouvelle et prochaine visite de M. Gambetta à M. Grévy. Il paraît que la première n'a pas suffi pour produire l'accord dont nous berçait une note de l'officieuse Agence Havas.

Etant donné le singulier régime parlementaire dons nous jouissons le

parlementaire dons nous jouissons, le président du Conseil est mûr pour la chute : il vient d'obtenir une grande majorité dans les deux Chambres, il en était exactement de même de M. de Freyeinet, quand il est tombé.

Ce qui consolidait autrefois les ministères sonne aujourd'hui le glas de leur fin. Ce qui les ébranlait autrefois les consolide aujourd'hui. Plus la ma-jorité qui lui vote des ordres du jour, au commandement, est forte, plus le ministère est faible.

Les interpellations ne sont plus ce que l'on pensait autrefois : les minis-tres se font interpeller cemme les anémiques prennent du fer. Seulement, il arrive que le fer se retourne contre eux, et les tue au moment de leur

### LA CONFÉRENCE DE M. DE MUN

On écrit de Vannes, 8 mars, soir.

La conférence que le comte Albert de Mun, a faite aujourd'hui 8, château de Limoges, avait attiré à Vannes une immense affluence.

Dès hier soir, de Rennes, de Nantes, de Saint-Brieuc, de Lorient, de Quimper, etc., arrivaient des groupes nombreux. Les hôtels re-gorgeaient de monde. L'Hôtel de France, où est descendu l'ancien député du Morbihan, accompagné de M. Hirvoix, logeait à lui seul

plus de trois cents personnes. Le château de Limoges est situé à deux kilomètres de Vannes. Il appartient au comte Lemintier de Lehellec.

Une vaste tente avait été dressée dans la cour. Plus de 3,000 auditeurs s'y pressaient.

La réunion était présidée par le La réunion était présidée par le comte de Monti, qui a ouvert la séance par une allocution trèsapplaudie. Autour de lui, sur l'estrade, on remarquait M. de Pioger, ancien député, M. Auguste Roussel, de l'Univers, M. Gabriel Ferrère, de la Civilisation, le comte de Lorgeril, M. de Kermenguy, M. de Dieuleveult, les rédacteurs de la Restagne, de l'Océan, du Morbihan. Bretagne, de l'Océan, du Morbihan-nais, M. de France de Rulpiquet,

mais, M. de France de Rulpiquet, M. Schmodérer, etc., etc. M. de Mun a parlé pendant deux heures, à tout instant interrompu par des applaudissements enthousiastes. On s'accorde à reconnaître que

jamais l'éminent orateur n'a montré une éloquence plus élevée, ni plus entraînante.

La thèse qu'il a développée est celle-c1:

« La République a oublié promesses:le commerce, l'agricul-» ture, l'industrie, en éprouvent des » effets désastreux. L'armée est

» menscée par des innovations ré-» volutionnaires ; la magistrature menace par des innovations revolutionnaires; la magistrature
mesicortrainte à opter entre son
minde indance et son existence;
ml'administration est bouleversée
par de épurations; les forces nations s'son compromises; les
mutte religiouses sont plus ardentes e innovations par des products de la compromise de la compromise

» cés ; le recrutement du clergé est » compromis par l'obligation du » service militaire; on veut la dic-

tature de l'impiété. « L'indifférence en politique n'est pas admissible. La nation ne peut se passer de gouvernement. At-tendre le réveil de l'opinion est imprudent, à cause des désastres qui précéderont ce réveil. Il faut donner à la France un gouvernement qui la sauve, au lieu de la laisser osciller entre l'anarchie et le despotisme.

« La royauté peut seule donner au pays les garanties nécessaires.

Son passé en est la preuve. « La force ne peut remplacer le principe : engendrée par l'arbi-traire, elle est impuissante à rendre la liberté supprimée par la

Révolution.

« La République conservatrice de MM. Thiers et de Freycinet a fait

« Les conservateurs n'ont d'autre » parti à prendre que de se grouper » derrière le Roi, comme les répu-» blicains de toutes nuances se groupent derrière leur drapeau, à l'heure du danger. » Après lui, M. de Lambilly a pris

la parole pour remercier l'assem-blée d'avoir répondu à son appel, et pour prédire à l'éminent orateur que son nom sortirait victorieux des urnes aux prochaines élections. On s'est séparé à deux heures, au milieu des cris mille fois répé-

tés avec une émotion indescripti-ble de : « Vive le Roi! » Le soir, à l'Hôtel de France, diner de quarante couverts offert à M. de Mun, et auquel assistaient les représentants de la presse de Paris et des départements, venus pour la conférence.

# L'ADMINISTRATION DE L'ARMÉE

La commission de l'administration de l'armée a entendu, hier, M. Coulombeix directeur du service administratif, et M. de Panafieu directeur de l'administration et du contrôle au lieu et place du ministre de la guerre, qui ont declaré que le ministre acceptait le projet voté par le Sénat avec toutes ses conséquences, lis ont demandé seulement diverses modifications, que la commission a secreptées.

ont demandé seulement diverses modifi-cations, que la commission a acceptées. Voici quelles sont ces medifications:
La commission a admis que la subor-dination des fonctionnaires de l'adminis-tration militaire au commandement, qui a fait l'objet du vote de la Chambre dans la séance de mercredi, ne doit exister qu'à l'égard des commandants de corps d'armée. Ceux-ci représenteront seuls te ministre de la guerre pour l'administra-tion de leur corps d'armée. Les disposi-tions du projet de loi du Sénat, qui don-naient les mêmes pouvoirs aux généraux commandant les divisions et les brigades ont été repoussées.
La commission a admis également que les fonctionnaires de l'intendance conser-veraient le droit de correspondre directe-

les fonctionnaires de l'intendance conserveraient le droit de correspondre directe-ment avec le ministre au sujet des erdon-nancements et autres affaires relatives à la comptabilité qui seront plus explicite-ment spécifiées dans la loi, sous la réserve

de rendre compte aux commandante de corps d'armée.

La commission a été d'avis de retirer du projet ce qui a trait à l'assimilation des controleurs d'armes avec les officiers d'administration. Elle pense que c'est là una question de crédit qui doit être exa-mnée d'abord par la commission char-ges fétudier le projet ministériel relatif à l'aux inentation de la solde des officiers et de la troupe.

l'anymentation de la souse des conditions de la troupé.

On a Aglement discuté les conditions de recrutement du corps de l'intendance.

La majorité de la commission et le ministre de la guerre ont, d'us commun accord, écarté les dispositions du projet sénatorial qui cuvraient aux officiers d'administration l'accès du corps de l'intendance.

sénatorial qui cuvraient aux officiers d'administration l'accès du corps de l'intendance.

Enfin le ministre de la guerre a pris l'initiative d'une modification importante dans la constitution du corps de centrôle institué par le projet de loi du Sénat, Le corps se recruterait non pas parmi les capitaines, mais parmi les officiers aupérieurs, les adjoints à l'intendance de premiere classes, et les sous-chefs de bureau du ministère de la guerre ayant vingt ans de service effectif à l'administration centrale et pourvus de diplôme de licenciés en droit : cette proposition aura pour effet, dans la pensée du ministre de la guerre, non-seulement du constituer un corps de contrôle très sérieux, mais encore d'offrir un débouche aux employés de mérite du ministère de la guerre, et par conséquent d'améliorer dans l'avenir le recrutement du personnel de l'administration centrale. Elle a été adoptée à l'unanimité par la commission.

### Les retrait s Ecclésiastiques M. Constans, ministre de l'inté.

rieur et des cultes, vient d'adresser la circulaire suivante aux archevê-

la circulaire suivante aux archevêques et évêques :
Paris, le 2 mars 1881.
Monseigneur,
Les dispositions constitutives de la caisse des retraites ecclésiastiques et les lois annuelles des finances permettent d'accorder des pensions de retraite aux prêtres qui, par leur Age, le nombre de leurs années de sacerdoce et l'insuffisance de leurs ressources, remplissent les conditions nécessaires pour les obtenir.

tenir.
Le gouvernement de la République tend à accroître le plus possible ces concessions gracieuses en faveur du clergé paroissist. Dans ce but j'examine avec bienveillance toutes les demandes de pensions qui se présentent, et je donne suite à celles qui me paraissent justifiées.

suite a cenes qui me paraissent justifiées.

Mais je remarque qu'un certain nombre d'evêques, considérant sans doute que de nouvelles pensions ne peuvent être accoriées qu'au fur et à mesure des vacances qui se produisent, s'imposent l'obligation de ne faire de présentations qu'au moment du décès de prêtres pensionnés de leur diocèses.

Cette manière de procéder maintient, pour plusieurs diocèses, quels que soient leurs besoins, le chiffre restreint de pensions primitivement accordées et retarde quelquefois indéfiniment, la présentation des prêtres susceptibles d'obtenir pension.

also preires susceptions a cotentr pension.

Il suffira, monseigneur, pour faire cesser cet état de choses, de vous le signaler et de vous rappeler que tous les prètres du clergé paroissial qui comptent soixante ans d'age, trente ans de sacerdoce et n'ont pas de ressources suffisantes, sont en mesure d'être présentés à l'agrément du gouvernement qui peut, en cas de renseignements favorables, les admettre à profiter de la caisse des retraites ecclésiastiques instituée dans leur intérêt.

rraites ecciesiastiques instituee aans jeur intérêt.
Votre Grandeur pourra donc, quel qu'en soit le nombré, me proposer tous ceux de son diocèse qui lui paraltront réunir ses conditions. Je m'efforcerai de les admettre successivement dans les limites des crédits dont je pourrai dis-

poser.
Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.
Le ministre de l'intérieur et des cultes.
Pour le ministre :
Le conseiller d'Etat directeur des cultes.
Signé : FLOURENS.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: 

Les abennements et les annonces con reçues à Resideire, au bureau du journai d'Alle, chez M. Quante, libraire, Grande, Place; à Péris, chez MM. Havas, Lagra n r. C., 31, rue Notre-Dame-des-Violoice diace de la Rourse, à Bruwellee, l'Oppres du Peristoire.

### SENAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 8 mars

#### BRUIT DE COULOIRS

Dans les couloirs du Sénat, il y a assez de On cause beaucoup de l'entrevue de MM. On cause beaucoup de l'entrevue de MM. On ne croit na que l'accept On me croit pas que l'accord existe entre les deux présidents ainsi que l'annoncent les agences officielles. opences officielles.

On assure que M. Gambetta ne fit sa visite que ponr rallier lentement M. Grévy au scrutin de liste.

La séance s'ouvre à 2 heures.

Le procès-verbai de la dernière scance est adopté.

#### TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

TAUIT UDIBRAU DES DUURIDES

Le Sénat continue la discussion du tarif
général des douanes.

Les articles 271 et 272 sont adoptés d'après
un amendement de M. Millaud, sauf le droit
de 0,70 sur les couleurs en pàre,0,25 sur l'acide
picrique et 5 0/0 de la valeur à convertir en
droit spécifique sur l'alizarine artificielle

Le droit de 6 fr. sur les amidons est adopté.

BOISSONS Sur l'article 307 relatif aux boissons fermen-tées: vins de toutes sortes, M Gaston Bazille repousse le droit de 6 fr. demandé et prepos l'adoption du chiffre de 4 fr. 50 voté par la

repeusse le droit de 8 fr. demandé et prepose radoption du chilfre de 4 fr. 50 voté par la Chambre des députés.

Il entre dans des com idérations sur l'importation, sur le phylloxora et réclame la facilité d'entrée pour les vins d'Espagne et d'Italie.

M. CHERPIN, rapporteur, dit que la commission à élevé le droit sur les vins pour compenser la faiblesse des droits mis sur le blé et le bétail. Les traités de commerce créent l'inégalité entre les produits nationaux et ceux de l'étranger.

L'orateur ajoute que les vins travaillés sont nuisibles à la santé publique, il donne des détails sur le vinage et dit que la disette des vins n'est pas permanente.

« Nous ne voulons pas de protection à rebours, ajoute-1-il. »

M. le rapporteur demande le maintien du chilfre proposé par la commission.

M. Garfre dit qu'il ne faut pas mettre des droits excessifs sur les vins naturels.

M. Thand, ministre de l'agriculture et du commerce, accepte le droit proposé par la commission et dit que l'exportation a été de beaucoup supérieure à l'importation celle-ci devient plus necessaire par suite du flèau sur les vignes.

Le chilfre de 6 fr. est adopté.

rignes. Le chiffre de 6 fr. est adopté. Les articles 3.8 à 312 relatifs aux vinaigres, autres que ceux de parfumerie, cidre, poiré et verjus, bière, hydromel et jus d'orange sont adoptés. Sur l'article 313 concernant les alcools, le Sénat vote le croit de 30 fr. demandé par M. aris. Les articles 314 à 316 sont adoptés.

# POTERIES

Les articles 317 à 327 relatifs aux poteries, carreaux céramiques, faiences stannières, faiences fines et porcelaine sont adoptés.

VERRES ET CRISTAUX

Les articles 328 à 336 concernant les glaces, la gobeletteric, verres à virre, verres de mon-tre, de lunettes, etc.; bouteilles et objets en verre non dénommés sont adoptés.

# PAPIERS ET SES APPLICATIONS

I. GASTON BAZILLE, rapporteur, demande un sit d'entrée de de 11 fr. qui a été adopté pur Lhambre et la suppression des impôts sur le

papier.
Les articles 409 à 419 relatifs aux papier,
Les articles 409 à 419 relatifs aux papier,
carton, livres, gravures, cartes géographiques,
musique gravee ou imprimée, étiquettes imprimées, gravées ou coloriées, cartes à jouer,
tuyaux et conduits en papier bitume sont
adontés. PEAUX ET PELLETERIES OUVRÉES

Les articles 420 à 433 cencernant les peaux, bettes, bottines, souliers, brides pour sabots, gants, articles de selierie, articles de bourre-lerie, courroies, tuyaux de cuir, maroquinerie et pelleteries sont adoptés. OUVRAGES EN MÉTAUX

OUVRAGES EN METAUX

Les articles 437 à 467 concernant les ouvrages en or, argent, aluminum, platine, etc., bijouterie fausse, montres, mouvements, horloges, monnaie d'or et d'argent, chaudières à vapeur, gazomètres, appareils à sucre, à distillerie, de chauffage en cuivre, sont adoptès. L'article 468 comprend les machines à coudre. M. GASTON BAZILLE combat le droit de 20 fr. proposé-par la commission.

M. ROBERT-DEHAULT, rapporteur, appuie le droit.

M. ROBERT-BRAGEA, 1899ottore de d'agriculture et du commerce, défend le droit de 6 fr. proposé par la commission sur l'article 469 comprenant les machines, outils et machines non dénommés contenant en fonte 75 p. 100 et plus.

Les articles 468 à 479 sont adoptés.

FEUILLETON DU 10 MARS. - 18 -

# LE PAYS DU SOLEIL

de MM. Ch. DESLYS & R. CORTAMBERT

— Non, répondit le docteur, car il vous manque la disquième plaie, celle du fianc, la plaie mortelle. Ne parlez pas l... Ne bougez pas l... Nous allons procéder au isement. - Cs n'est point ici la halte, observa

o chef. Le voisinage de ca massacre, cette terre ride en plein soleil .. Non l je connais lus loin des terrains boisés, une

urce...

— De l'esu fraiche ! interrompit le me-cia, c'est précisément ce qu'il nous ut... Mais comment le transporter jusque-là 7 s. David, comme réponse, lui indiqua l'un des cacolets d'ambulance figurant parmi les bagages et qu'on apportait par son

Bravo ! fit Marius, on le transportera

Brave I fit Marius, on le transportera sur un des auss. S.

Wands intervint:

Non, dit-elle, sur mon chevat, dont l'allure est plus deuce.

Mais vois, princesse?

Je purcheral:

Va pour un appareil provisoire l'on-clut le major, mais il n'en faut pas moins rétablir l'équilibre du métacarpe, du mé-

tatarse... et ce sera douloureux... Du | « Respectons ce sommeil réparateur, | demeurait à Paris, boulevard Saint-Ger- | « Ils ne sont pas, au fond, plus mé- | Ah | décidément, Ismail avait raison;

courage! \*
Le patient répondit par un signe affirmatif, et le chirurgien se mit à l'œuvre. Il exprimatit les os, it enleva même quelques premières esquilles. Oht ce n'était plus le plaisant, le sceptique des heures oisives, mais un praticien des plus sérieux, des plus habiles. Il serra les membres brisés dans les bandelettes et les enteura d'épaisses compresses, largement imbibées de phénol.
Ce qu'il fallait prévenir avant tout, sous ce climat brûlant, c'était la gangrène.
Cependant, depuis un instant déjà, le crucifié s'était évanoui. Thadéus l'avait soulevé, Pacôme l'arrima sur le cacolet, tous deux l'installèrant sur le cheval. On se remit eu marche.

Ce fut un touchant suectacle gue don.

tous deux l'installèrent sur le cheval. On se remit eu marche.

Ce fut un touchant spectacle que sonnèrent Annette et Wanda. Les deux jeunes chrètiennes, que leur charité rendait en ce moment égales, cheminaient du même pas, attentives et prévenantes, auprès du malheureux prêtre commis à leur garde, celle-ci l'abritant de son parasol ou lui faisant respirer quelque flacon, celle-là se multipliant à l'eutour et sans cesse retrouvant au fond de sa pochette quelque nouveau moyen pour le soulager.

moins de deux heures on atteignit En moins de deux heures on atteignit l'ossis, qui se composait d'un immense boabad et de quelques dattiers. Une roche se dressant non loin de là laisser s'échaper de sa base un clair ruisseau. Cet endreit ombrageux et frais, ce paradis inspérée, sembla d'autant plus agreable à nos voyageurs que l'aride plaine environnante était encore collammée de soight.

soleil.
Le blessé fut receuilli sous la tente de Wanda. Elle et sa fidèle Annette le veil-leraient tour à tour. Il avait repris ses sens,mais trop fa:ble encore pour parler, pour se mouvoir, il a était andormi.

dit le médecin. Il faudra, ce soir et la nuit prochaine, entretenir une fraisheur, une humidité constante aux extrémités... Heureusement, la source ne tarira pas... Ah l'si nous avions de la glace l... — Voici de quoi vous en fournir, ré-pondit David; en montrant une glacière de fabrication anglaise, déballée depuis quelques minutes et qui fonctionnait déia.»

de fabrication anglaise, déballée depuis quelques minutes et qui fonctionnait déja.»

Grâce à ce secours, grâce aux soins empressées dont il était l'objet, le jeune missionnaire dormit jusqu'au soir et même assez avant dans la nuit une douce et splendide nuit africaine. — Il y avait comme un frissoa de bien-étre dans le feuillage des palmiers, qui secouaient au vent de la poussière du jour. A travers leurs grands éventails noirs, s'agitant sur l'azur presque violet du ciel, on voyeit briller les étoiles.

Nos principaux personnages s'étaient réunis autour de Zéphirin pour l'entente exposer l'histoire des missions, catholiques ou protestantes, qui se sont hasardées jusqu'au centre de l'Afrique. Il disait les premières tentatives de ces hardis pionaiers du christianisme, les succès de ceux-ci, les revers de ceux-là, le martyre de quelques-uns, le courage et le dévouement de tous. Il citait des faits et des dates qui attestaient sa prodigieuse mémoire.

Marius Araoux finit par se récrier:

Marius Arnoux finit par se récrier :

Zéphirin!

— Hélas! hon, répliqua celui-ci, mais n'était il pas naturel de se renselguer au préatable aur les diverses contrées que uous allions parcourir? Tandis que l'axpedition se préparait, l'ai beaucoup la... Croyez-mol, faites de même au retour. On a publié des livres très intéressants sur toutes ces questions... Je vous en donnerai la ligia. Et il nomma tel ouvrage dont l'éditeur

main..., tel autre à Londres, Soho-squa-re..., tel autre encore à Leipzig, Kapu-ciner-Graben...

— Troun de l'air! interrompit le Mar-seillais. ce n'est décidément pas un phar-macien que nous avons emmené, c'est un encyclopédiste! »

Anneté, en ce moment, accourut cher-cher le docteur. Son malade venait de se réveillage en proje su déjire. Une dévre

cher le docteur. Son malade venait de se réveiller, en proie au délire. Une fièvre ardente le dévorait, mais s'éteignit et diminue sous influence d'un cordial composé par Zéphirin. Le reste de la nuit fut catme. A sa première visite du lendemain, Marius Arnoux se déclara satisfait. Cependant l'opinion définitive était à craindre; mieux eût valu la remettre au soir.

Le chef accrrda ce répit d'autan, plus

au soir.

Le chef accrrda ce répit d'autan, plus facilement que, pour un motif dont il gardați encore le secret, as circonspection lui commandait jusqu'à nouvel ordre de ne pas s'aveuturer plus loin.

Cette journée supplémentaire acheva de mieux disposer le pațient. Quelques forces lui revinrent. Avec elles, le souvenir, la parele. Il remercia ceux qui l'assistaiant; il paru vouloir leur donner un avis, s'expliquer. Wanda, sur la prière d'Heyward; l'interrogea.

Le crucifié se nommait Danicl... Il était originaire des environs de Quimperlé... Il faisait partie d'une mission fixée depuis trois ans dans cette partie de l'Afrique... Ses frères étaient les fondateurs du village livré aux flammes et dont les habitants, nouveaux convertis, avaient tous été massacrés.

tants, nouveaux converus, avaignt
été massacrés.
« Et peurtant, dit-il, on nous tolérait...
on paraissait nous aimer...
— Même les Masai ? questionna David.
— Oui... même les Masai.
— Ce sont eux qui vous ont infligé ce supplice ?

Daniel, évitant de répondre directement a estte question, murmura :

chants que les autres...C'est un étranger, venu de Zanzibar, qui, depuis peu, les fanatisaita.

— Au nom de l'islamisme, n'est-ce pas?

— Je le crois.

— Un nommé Yacoub ? »
En entendant nommer son bourreau, le

En entendant nommer son bourreau, le martyr avait frissonné.

«Je ne dénoncerai personne, reprit-il après un silence. Mes frères m'avaieat laissé soil au bercail pour gardèr les troupeaux... Ils nous cherchent un autre établissement... loin d'ieu... bien loin vers l'ouest... au pays où domine cet Européen qui protège, dit-on, les prisonnniers du Christ... et s'appelle Menden-Coumbe... le grand chef blanc... »

Hayward, à son tour, avait tressailli. Wanda le regardait. Cette question se lut dang ses yeux ;

Heyward, à son tour, avait tressailli.

Wanda le regardait. Cette question se lut dans ses yeux:

"Mon père?"

Il inclina la tôte affirmativement.

Le missionnaire continuait. « C'était sous l'empire de cette prédication fatale que le massacre s'était accompli. Après l'avoir mis en croix lui-même, les Masai, emmenant à leur suite toutes les tribus avoisinantes, s'en étaient allès au combat... Une guerre d'extermination!...

Plus d'Européens!... Plus de chrétiens!...

Encore des crisde mort et de désespoir!...

Des larmes! du sang! des cadavres!...

Ah! que Dieu les prenne tous en pitie, bourreaux et victimes!... On voulait anéantir toute une caravane!... La vôtre, sans doute! Ah! prenez garde! nes semparait de lui; il avait le délire.

"Fàcheux symptomes! opina le médecin en reconduisant David. Ah! si nous avions encere deux jeurs de halte...

"Jen accorde trois! lui fut-il réponsure salut à tous qui me le commande...

nous sommes sous le coup d'une formi-dable attaque...

— De la part des Masai ?...

— Et de bien d'autres encore peut-ètre l... N'avez vous pas entenduf n'avez-vous pas compris ?...

— Mais non, peccaire l J'étais tout aux blessures, moi l Qu'a dit le blessé ? qui donc nous menace ?

— La croissant ! a répondit Hayward. - Le croissant! » répondit Heyward. IVX

L'Américain n'avait pas autrement communiqué son appréhension, mais on la sentait autour de lui. Il avait passé la revue de ses hemmes. Un certain nombre déjà manquaient à l'appel. Au départ, il y avait deux mois, la carayane en comptait près de trois cents, dont la majité parasis ou portaurs, apr-

Au départ, il y avait ueux hiore, caravane en comptait près de trois cents, dont la moitié pagazis ou porteurs, serviteurs. Malgré le choix rigoureux de l'enrolement, quarante avaient déserté dès les premiers jours. Un pareil nombre, par suits de fatigue ou de maladie, était resté en chémin. Trois avaient été tués, quelques autres blessés. L'ambulance ne chômait pas. Bref, l'appel ne donna guère plus de deux cents hommes valides, dont une centaine de combattants; les autres n'étaient que de simples pagazis.

des autres n'étaient que de simples pagazis.

Heyward se fit désigner les plus dignes
et leur dietribus des armes. Les capitaines mis au courant de la situation, avaient
juré de n'y pas faillir. On fortifia le
camp. L'oasis devint une redoute.
Il s'en détachant de fréquentes reconnaissances, qui, dans chaque direction,
constataient la présence de nombreuses
hordes, manceuvrant à distance et comme
attendant l'occasion, le signal, pour fondre toutes en même temps sur leur proie
Impossible de les approcher. Thadésu et
Pacôme le tentèrent vainement.